

CAUP

Centre d'Accueil d'Urgence Permanent

Bilan d'activité 2024

SIÈGE SOCIAL
Association Le Lien
2 rue Lataste - 33500 Libourne
Tél. 05 57 51 19 25

Mail : contact@assolelien.fr
Site internet : <https://assolelien.fr/>
SIRET : 352 096 549 000 22

INTRODUCTION

Le CAUP est ouvert 365 jours par an, 24h/24. Il a pour vocation d'être un lieu d'hébergement sécurisant et répondant aux besoins primaires des personnes (dormir, se laver, se nourrir, ...). Les personnes sont orientées par le SIAO urgence/115. Elles peuvent si elles le souhaitent bénéficier d'un accompagnement social adapté autour de leur projet individuel.

Capacité d'accueil :

15 places de **stabilisation** et 5 places d'**urgence/mise à l'abri** en Centre d'Hébergement et Réinsertion Sociale (CHRS) soit **20 places**.

Le taux d'occupation sur l'année est de 100,7 %.

Des agents d'accueil et deux éducatrices sont en charge de l'accueil et de l'accompagnement des personnes orientées. Des agents d'entretien veillent au bon fonctionnement et à la propreté des lieux. Des veilleurs de nuit garantissent les conditions de repos des hébergés. Une psychologue intervient auprès des personnes orientées dans le cadre de la convention « éviction du domicile des auteur.es de violences intrafamiliales » signée avec la justice.



Nombre de nuitées réalisées : **7376**

Taux d'occupation : **100,7 %**

Nombre de personnes différentes hébergées : **135**



LES DISPOSITIFS

Les bénéficiaires

- « *Toute personne sans abri, en situation de détresse.* » - article L.345-2-2 Code de l'action sociale et des familles.
- A partir de 18 ans.
- Accueil possible des personnes en placement l'extérieur.

L'admission en urgence/mise à l'abri

- Orientation via le **115** (numéro gratuit)
- Durée de séjour de 1 à 15 jours renouvelable par le 115.
- Orientation possible par la **Justice** (SPIP, Procureur...) dans le cadre d'une peine aménagée ou pour l'accueil d'un auteur de violence, et par les **partenaires locaux** pour 1 nuit.

L'admission en stabilisation

- Feuille de liaison envoyée par le SIAO urgence
- Contrat de séjour de 3 mois renouvelable sous certaines conditions.

Les missions et prestations

- Mettre à l'abri ,
- Accueillir à toute heure,
- Répondre aux besoins fondamentaux (hébergement, repos, hygiène, alimentation, sécurité),
- Accompagner quotidiennement la personne à se mobiliser dans la réalisation de ses démarches,
- Favoriser l'accès aux droits aux soins, en partenariat avec le référent social,
- Orienter vers le logement de droit commun ou d'autres dispositifs (hébergement d'urgence, d'insertion, logement accompagné...).
- Ouverture 24h / 24h.
- Repas (en semaine : petit déjeuner, dîner + déjeuner le week-end et jours fériés).
- Hébergement en chambre double.
- Machine à laver, sèche-linge.
- Douches et fourniture de produits d'hygiène corporelle si besoin.
- Espace de vie collective (télévision, radio, livres, jeux, ateliers...).
- Orientation vers les partenaires (vêtements, soin, mobilier...).

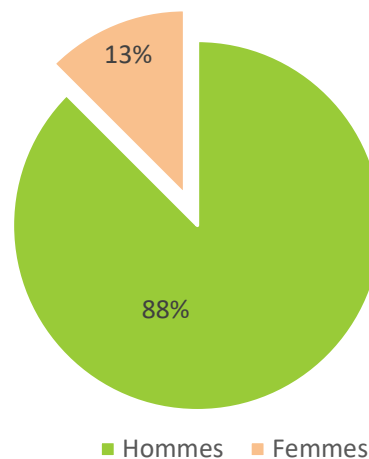
Participation à l'hébergement demandé : 20 % des ressources pour les places de stabilisation

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale *Stabilisation*

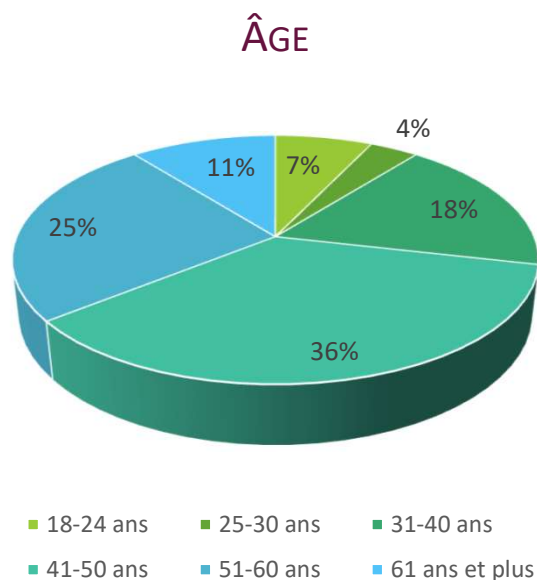
Stabilisation – 15 places

- **28 personnes différentes** hébergées en 2024. 2 hommes ont fait 2 séjours.
- 3 femmes et 25 hommes
- Séjour moyen de 284 jours soit 9,5 mois : la durée de séjour a augmenté de 55 %. Le public hébergé en stabilisation ne semble pas prioritaire pour accéder au dispositif d'insertion (CHRS ou au logement temporaire).
- 5502 nuitées (100,5 % de taux d'occupation).

Répartition Hommes/Femmes



Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Stabilisation



Comme chaque année, nous constatons une diversité générationnelle marquée par une forte présence de personnes âgées de plus de 40 ans.

• **Un écart d'âge significatif** : Le plus jeune hébergé a **21 ans**, tandis que le plus âgé a **77 ans**, ce qui montre que les situations de précarité touchent des personnes de tout âge, des jeunes adultes aux seniors.

• **Une majorité de plus de 40 ans** : **60 % des hébergés ont plus de 40 ans**, ce qui indique que l'hébergement de stabilisation concerne principalement une population vieillissante, avec des difficultés accrues en matière d'insertion sociale et professionnelle.

• **Une moyenne d'âge de 45 ans** : la précarité ne concerne pas uniquement les jeunes, mais aussi des individus ayant déjà un parcours de vie marqué par des ruptures sociales, professionnelles ou familiales.

Ces éléments mettent en évidence plusieurs enjeux :

*Un vieillissement de la population hébergée : une majorité de personnes de plus de 40 ans avec des problématiques liées à la santé, à l'accès aux droits sociaux et à la réinsertion qui deviennent primordiales.

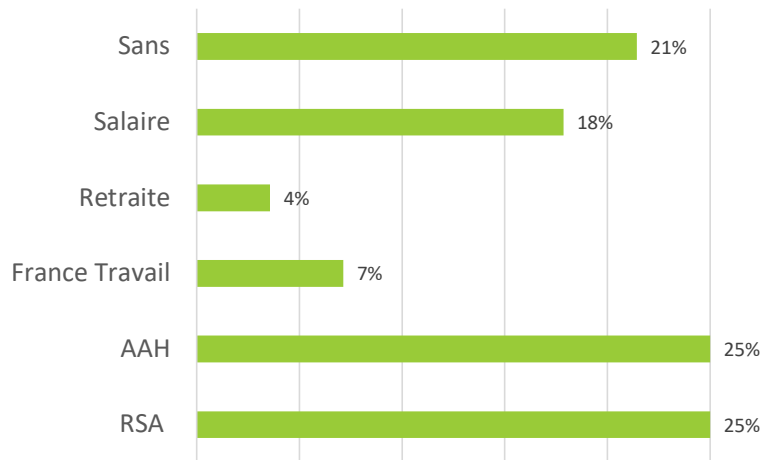
*Une précarité qui touche aussi les jeunes adultes : la présence de personnes dès l'âge de 21 ans témoigne des difficultés d'insertion des jeunes, qui peuvent être confrontés à des parcours de rupture (familiale, professionnelle ou sociale).

*Des besoins d'accompagnement différenciés : Les plus jeunes nécessitent un soutien vers l'emploi et l'autonomie, tandis que les plus âgés peuvent être confrontés à des problématiques de santé, de perte d'autonomie et de précarité durable.

Ces constats soulignent l'importance d'une approche adaptée aux différentes tranches d'âge pour assurer un accompagnement efficace vers la sortie de la précarité.

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale *Stabilisation*

RESSOURCES



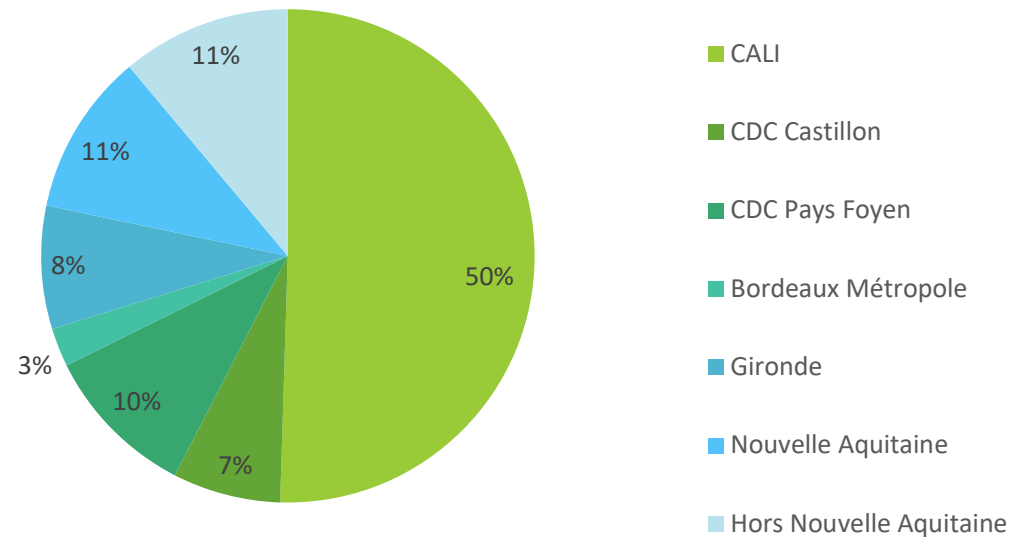
L'analyse des ressources des personnes hébergées montre une grande précarité économique et une dépendance aux aides sociales.

- 25 % des personnes perçoivent le Revenu de Solidarité Active (RSA) : un quart des hébergés a un minimum de ressources, leur permettant de subvenir à leurs besoins de base. Toutefois, ce revenu reste faible et ne permet pas une réelle autonomie financière.
- 25 % bénéficient de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) : une proportion significative de personnes en situation de handicap parmi les hébergés. L'AAH leur garantit un revenu fixe, souvent indispensable en raison de leurs difficultés d'accès à l'emploi.
- 5 personnes ont un emploi et perçoivent un salaire : malgré un emploi, certaines personnes hébergées n'ont pas les moyens d'accéder à un logement autonome.
- 21 % des hébergés sont sans aucune ressource : Cette proportion importante souligne une extrême vulnérabilité, où les individus n'ont accès ni à un revenu de travail ni à une aide sociale.

Ces éléments mettent en lumière la nécessité d'un accompagnement renforcé pour l'insertion professionnelle, le soutien aux démarches administratives et l'accès à un logement durable.

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale *Stabilisation*

TERRITOIRE D'ORIGINE



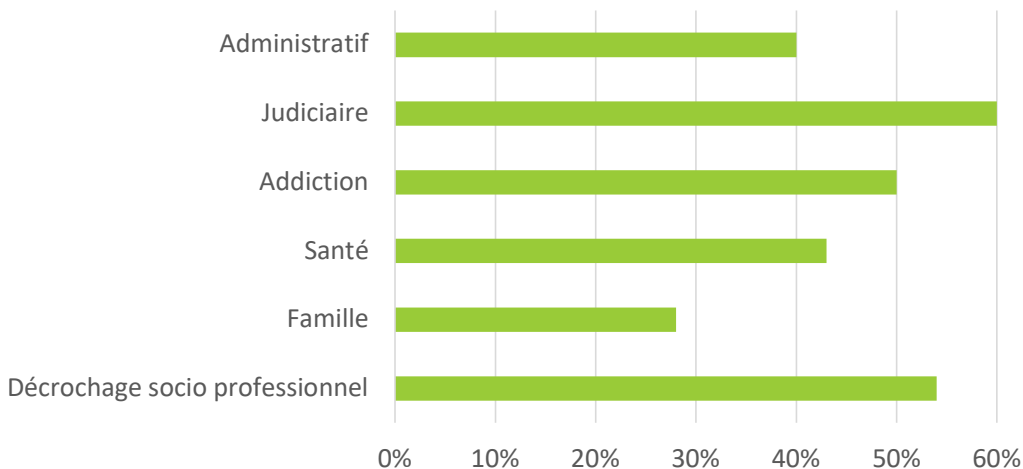
La majorité des personnes orientées sont du territoire de la Communauté d'Agglomération du Libournais (CALI), ce qui témoigne d'une précarité bien ancrée au sein du territoire.

68 % sont originaires de Grand Libournais, cela souligne un phénomène de précarité qui dépasse Libourne et touche l'ensemble du secteur, notamment les territoires ruraux où l'accès aux services et à l'emploi est plus difficile.

2 personnes sont arrivées à Libourne de Normandie par hasard, sans lien avec le territoire, et une du Nord qui a vécu à Libourne plusieurs années.

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale *Stabilisation*

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES



Le public hébergé en stabilisation est confronté à de multiples difficultés, souvent cumulatives :

- **Des situations administratives complexes** freinant l'accès aux droits : L'absence de documents d'identité, de compte bancaire ou de domiciliation prive de nombreuses personnes de l'accès aux droits fondamentaux (prestations sociales, logement, emploi). Sans ces éléments, il leur est difficile de régulariser leur situation et d'entamer un parcours d'insertion.
- **Un passé judiciaire** : Certains ont connu des périodes d'incarcération et restent sous suivi judiciaire.
- **Des conduites addictives** entravant l'accompagnement : L'addiction, souvent accompagnée de déni, constitue un obstacle majeur à la stabilisation des personnes. Sans engagement dans un parcours de soins, leur situation se détériore, rendant plus difficile leur insertion sociale et professionnelle.
- **Des troubles de santé** non pris en charge : Ils peuvent souffrir de pathologies somatiques ou psychiatriques nécessitant une prise en charge adaptée.
- **Le manque de soutien familial** fragilise encore davantage ces personnes, qui se retrouvent sans réseau d'entraide. Cette absence de repères affecte leur capacité à se projeter dans un parcours d'insertion durable.
- **Un faible niveau de qualification** : Le manque de formation complique l'accès à l'emploi et à l'autonomie.

Ces différentes difficultés rendent leur insertion sociale et professionnelle particulièrement complexe, nécessitant un accompagnement global et personnalisé.

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Stabilisation

LES SORTIES

15 personnes sont sorties

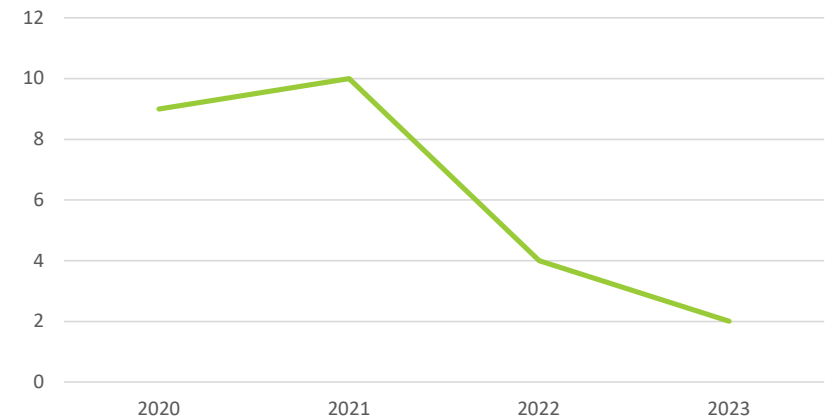
- 2 sorties vers un dispositif d'insertion :
 - 2 en sous location
- 1 en Maison Relais
- 1 accès au logement autonome
- 1 ACT (Appartement de Coordination Thérapeutique)
- 1 centre de détention
- 2 départs volontaires
- 3 non-renouvellement de contrat pour non-adhésion,
- 4 exclusions (violences ou comportements inadaptés répétitifs)

• **La durée de séjour est plus longue**, faute de solutions de sortie ce qui limite les nouvelles admissions.

• Les personnes restent longtemps sans perspectives de sortie, cela favorise les **tensions internes**.

Il paraît essentiel de renforcer le lien avec les dispositifs d'insertion et de logement pour fluidifier les sorties. Pour ce faire, nous avons instauré des rencontres trimestrielles avec le SIAO. Aussi, un travail sur les causes des exclusions et les non-renouvellements semble nécessaire pour réduire les sorties subies.

Nombre de sorties vers les dispositifs d'insertion



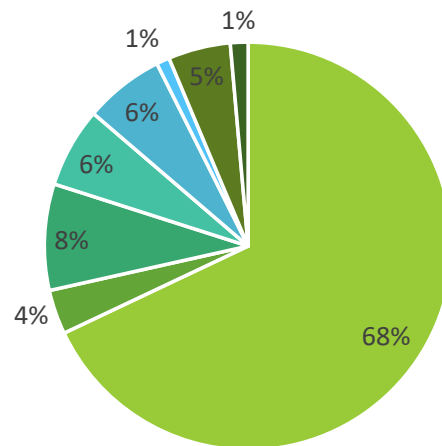
Le nombre d'orientations vers les dispositifs d'insertion a chuté de manière significative entre 2021 et 2023 :

- 2021 : 10 orientations
- 2022 : 6 orientations (-40 % par rapport à 2021)
- 2023 : 4 orientations (-33 % par rapport à 2022, -60 % par rapport à 2021)

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Urgence

Taux d'occupation : 102,6 % (1874 nuitées)

107 personnes hébergées dans l'année (88 hommes, 19 femmes)

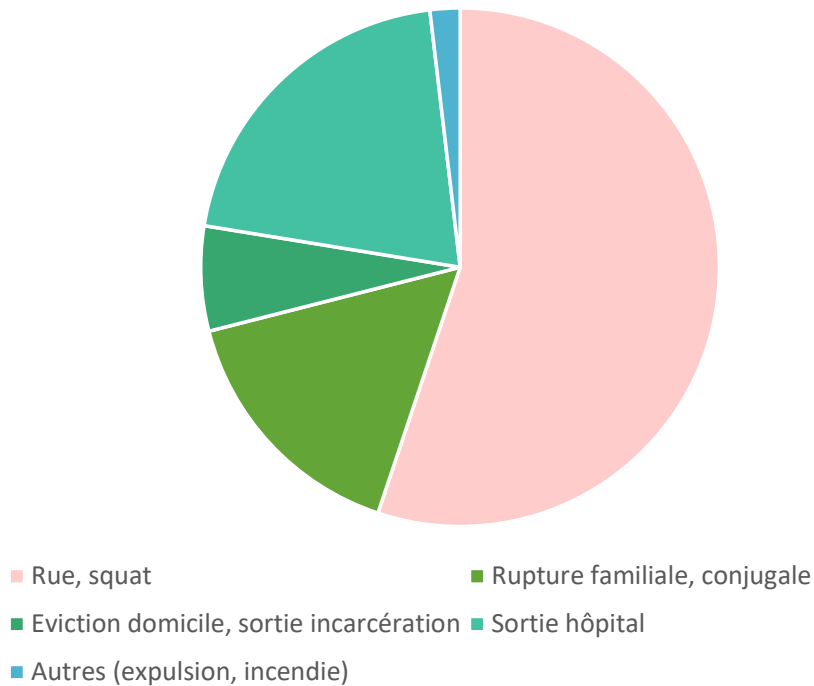


- 115
- Etablissements de soins
- Mission Locale - Réa'j - LEPI - HAJPL
- SPIP - Procureur
- Interne Le Lien
- CCAS - MDS
- Service médiation
- Autres

Les partenaires locaux peuvent nous orienter des personnes en direct sur la place partenaire pour une nuit et une fois.
Nous accueillons également à toute heure de la nuit les personnes accompagnées par la Gendarmerie ou la Police Municipale. En 2024, 15 personnes ont bénéficié d'un hébergement en sureffectif grâce aux Forces de l'ordre du territoire.

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Urgence

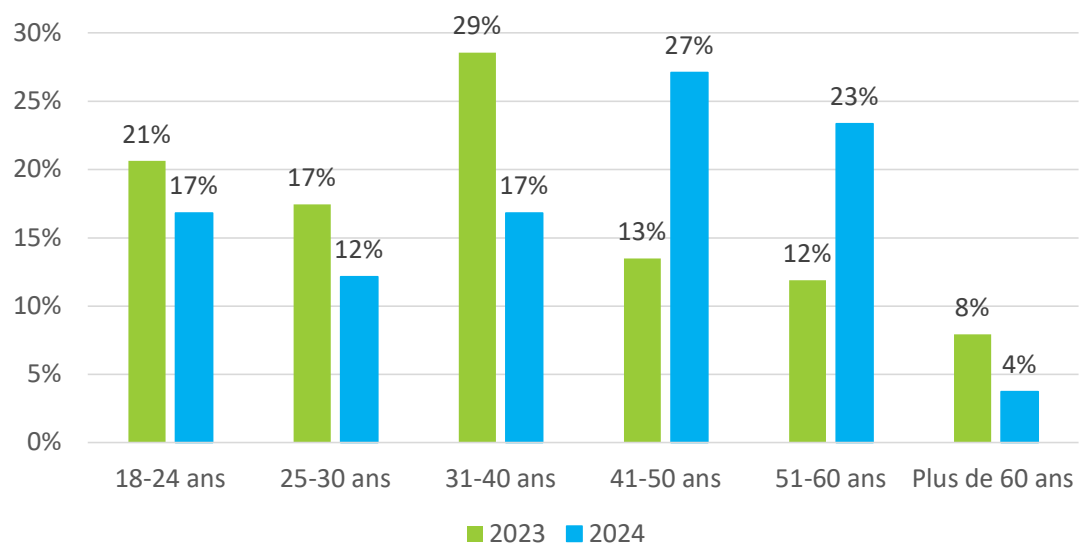
MOTIFS DE LA DEMANDE



*Près de 55% des personnes accueillies déclarent vivre en squat ou dans la rue.
*Une proportion importante des entrées est liée à des personnes sortant de l'hôpital, ce qui peut indiquer un manque de relais vers des solutions de logement après une hospitalisation. Cela touche des personnes vulnérables souffrant de problèmes de santé physique ou psychique.
*Les conflits familiaux et conjugaux constituent un facteur d'entrée au CAUP. Les principales personnes concernées sont les victimes de violences intrafamiliales, des jeunes en rupture avec leur famille ou des séparations entraînant une perte de logement.

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Urgence

ÂGE



Le plus jeune hébergé a 18 ans et le plus âgé 77 ans. 2 personnes de plus de 70 ans ont bénéficié d'un hébergement d'urgence au CAUP et 10 de 64 ans et plus.

*46 % des personnes ont entre 31 et 50 ans.

*35 % 18-30 ans.

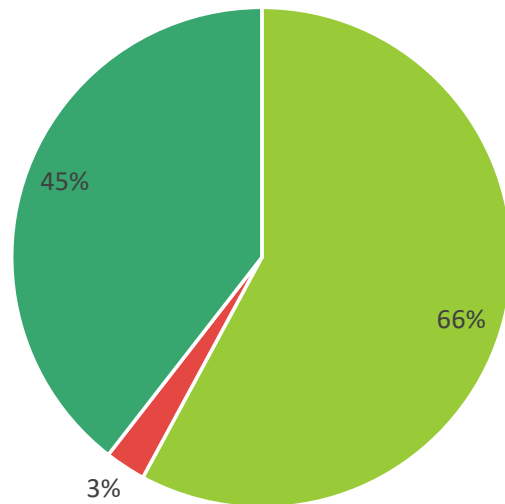
Nous constatons une diminution des personnes hébergées dans les tranches jeunes adultes (18-30 ans) et adultes jeunes (31-40 ans), qui étaient les plus représentées en 2023.

Une augmentation marquée des hébergés âgés de 41 à 60 ans, montrant un vieillissement du public.

Une diminution des plus de 60 ans, ce qui peut indiquer une orientation vers d'autres dispositifs d'accompagnement adaptés aux seniors.

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Urgence

NATIONALITÉS

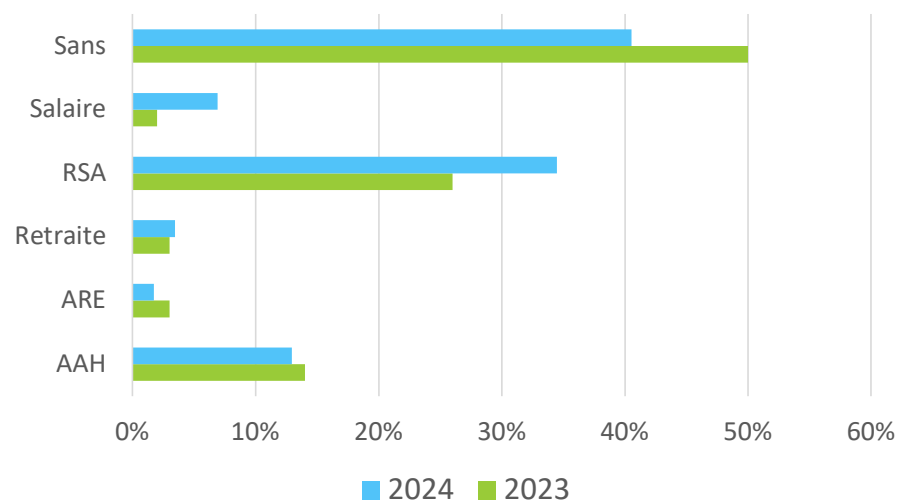


■ Français ■ Union Européenne ■ Hors Union Européenne

La majorité des personnes hébergées est française.
Une part importante des hébergés provient de pays hors de l'UE, cela est probablement lié aux travaux dans les vignes. Ils ne peuvent pas bénéficier de place en insertion car sont en situation irrégulière. Seule la mise à l'abri via le 115 est possible.

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Urgence

RESSOURCES



La part des personnes sans ressources est majoritaire en 2023 et 2024. Sont concernées les jeunes de moins de 25 ans et les personnes à droit incomplet.

Très peu de personnes dispose d'un salaire, mais on note une légère augmentation en 2024.

Une proportion significative des personnes hébergées perçoit le RSA. En 2024, cette proportion est plus élevée qu'en 2023.

Le nombre de bénéficiaires de l'AAH est non négligeable. Une légère diminution est observée en 2024 par rapport à 2023.

La majorité des personnes hébergées reste sans ressources ou dépend fortement des aides sociales (RSA et AAH). L'augmentation des personnes bénéficiaires du RSA en 2024 pourrait indiquer une précarisation accrue. La faible part de personnes percevant un salaire souligne la difficulté d'accès à l'emploi dans cette population.

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale *Urgence*

LES SORTIES

14 personnes sont sorties avec des solutions « positives »:

- 
- 8 en stabilisation :
 - 2 en stabilisation jeunes
 - 6 en stabilisation au CAUP
 - 3 en LHSS
 - 1 CHRS insertion
 - 1 en logement autonome
 - 1 à la RHVS

Les autres personnes sortent sans solution durable. Elles sollicitent parfois le 115 pour bénéficier d'une nouvelle orientation pour 15 nuits. 52 personnes ont été orientées à plusieurs reprises sur les places urgence.

L'ACCUEIL DES PERSONNES EN PLACEMENT À L'EXTÉRIEUR

Le placement à l'extérieur est un aménagement de peine sous écrou, comme la semi-liberté et le placement sous surveillance électronique, qui permet à une personne condamnée de bénéficier d'un régime particulier de détention l'autorisant à quitter l'établissement pénitentiaire afin d'exercer une activité professionnelle, de suivre un enseignement, une formation professionnelle, de rechercher un emploi, de participer de manière essentielle à sa vie de famille, de subir un traitement médical ou de s'investir dans tout autre projet d'insertion ou de réinsertion de nature à prévenir les risques de récidive.



Comment faire ?

- 1 Solliciter son Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et Probation
- 2 Proposition de rencontre avec les professionnels de l'association Le Lien
- 3 Rencontre pour définir et parler du projet de sortie
- 4 Proposition d'une date d'entrée au CAUP si le projet est cohérent
- 5 Audience avec le Juge d'Application des Peines qui accorde ou non la sortie



L'ACCUEIL DES PERSONNES EN PLACEMENT À L'EXTÉRIEUR

- 6 hommes hébergés en 2024, comme en 2023.
- Moyenne d'âge : 40 ans (le plus jeune âgé de 26 ans et le plus âgé de 50 ans)
- Nombre de nuitées réalisées : 443
- Durée moyenne d'hébergement des personnes sorties : 3,4 mois

Sur les 6 hommes hébergés, 2 étaient en emploi (CDI temps plein et missions d'intérim).

3 sont sorties :

- * 1 est parti en détention suite à des faits de violences sur sa compagne
- * 1 est parti en sous-location
- * 1 a été exclu suite au non-respect du contrat

Les personnes accueillies dans le cadre d'un PE peuvent rester hébergées au CAUP après leur peine si elles adhèrent à l'accompagnement proposé et si elles respectent le règlement de fonctionnement.

Au 31/12/2024, 2 hommes étaient présents dans le cadre de cet aménagement de peine.



L'ACCUEIL DES AUTEURS DE VIOLENCES INTRA FAMILIALES

18 demandes reçues (12 demandes en 2021, 23 demandes en 2022, 38 en 2023) :

*10 personnes ne sont pas venues, **5 personnes sont entrées** au Centre d'Accueil d'Urgence. Parmi elles, 2 sont restées plusieurs mois et ont pu bénéficier d'un accompagnement social, 2 sont restées quelques nuits et 1 jeune homme est arrivé le 19/12/2024.

*1 refus d'orientation car pas de place disponible au centre.

4 hommes et **1 femme** ont été hébergés.

2 personnes présentes au 31.12.2024.

Ages : de 19 à 48 ans, moyenne d'âge 34 ans. 2 jeunes de 19 et 20 ans.

Ressources : 2 bénéficiaires de l'AAH, 2 travaillent (salaires), 1 bénéficiaire du RSA, 1 sans ressource.

Les personnes ont été **orientées** par le **SPIP** dans le cadre des enquêtes sociales.

Motifs d'entrée : 3 sont arrivées à la suite de **violences conjugales**, 2 à la suite de **violences intrafamiliales**.

3 sorties dans l'année : 1 en détention pour des faits de violences sur sa compagne, 2 sont partis sans nous transmettre d'information (sont restés entre 1 et 3 nuits)

Moyenne durée d'hébergement sur l'année: 73 jours (de 1 jour à 193 jours)

Les personnes accueillies dans le cadre du dispositif d'« éviction et d'hébergement d'urgence des auteurs de violences intrafamiliales » rencontrent la psychologue et une éducatrice spécialisée.

1 homme, arrivé en 2021 à la suite de violences conjugales au Centre d'Accueil d'Urgence, est toujours hébergé par l'association Le Lien dans un logement temporaire.

L'ACCUEIL DES AUTEURS DE VIOLENCES INTRA FAMILIALES

Bilan de la psychologue :

Nombres d'entretiens : 27

Cette année 2024 a été en majorité un travail de continuité de suivis de personnes accompagnée sur l'année 2023.

Un auteur de violences intra familiales a pu démarrer un suivi mais sa non-adhésion a mis son accompagnement en échec.

Deux personnes orientées sur cette fin d'année ont quitté très rapidement le centre d'hébergement après leur arrivée et n'ont pu être rencontrées.

Remarques et observations :

La majorité des personnes rencontrées cette année 2024, était déjà dans une dynamique d'adhésion au travail d'accompagnement psychologique proposé.

Certains ont pu nommer ce sentiment de respect des rendez-vous pour honorer l'éviction du domicile imposée, ou dans l'attente de leur jugement.

D'une manière globale, l'accompagnement individuel a permis de poser pour chacun, des mots sur ce « qu'il leur est reproché », un travail sur la représentation de la violence, et de leurs actes posés, une ébauche de travail sur leur histoire de vie, les phénomènes de répétition et de pouvoir se projeter dans une possible reconstruction individuelle après le placement.

Le travail d'accompagnement se réalise uniquement par une prise en charge individuelle par des entretiens réguliers proposés et avec comme supports des outils de travail spécifiques pour travailler les phénomènes de violence.

Un travail de collaboration avec les éducateurs du CAUP est aussi réalisé et nécessaire pour un accompagnement global de réhabilitation psychosociale.

Un travail avec des partenaires extérieurs est toujours à mener et indispensable, sur le versant du soin somatique, psychique et addictif, pour que des mouvements individuels soient possible pour chacun et perdurent dans le temps.

Nous continuons donc à travailler en collaboration avec les services de soins du secteur du Libournais comme l'UMPJ 33, Cap LIB, ELSA, CEID, La Pass, les médecins traitants etc...

Un travail de partenariat actif avec le CPCA est toujours en œuvre avec la poursuite des groupes d'Intervision entre Psychologues ayant la même mission de l'accompagnement des AVC.

LA PLACE PARTENAIRE

En l'absence de place disponible via le 115 et pour les situations particulièrement vulnérables, il a été convenu de réserver une place nommée « convention locale » au CAUP.

L'association Le Lien est autorisée à gérer en direct une place entre 9h et 17h, du lundi au vendredi, pour les accueils d'urgence de personnes vulnérables orientées par les partenaires locaux.

Cette place n'est mobilisable qu'en l'absence de place disponible via le 115, si la personne est particulièrement vulnérable et une seule fois pour la même personne.

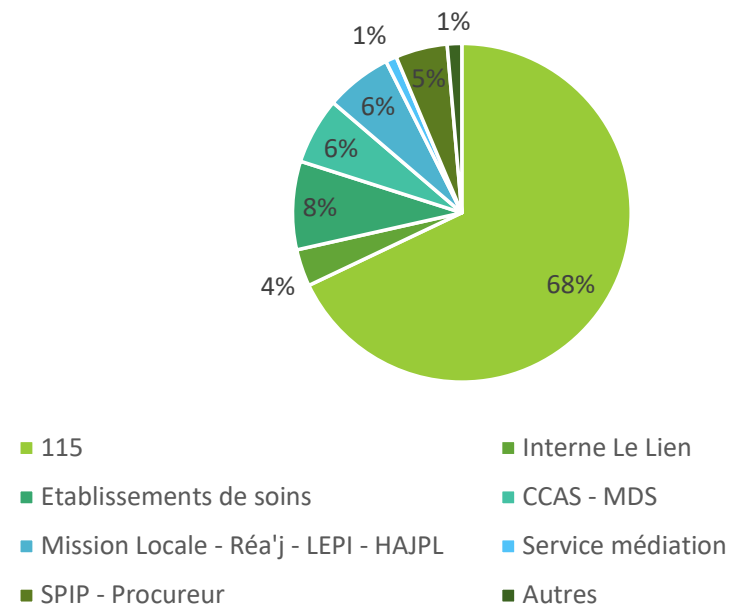
La mise à l'abri est d'une nuit en semaine, jusqu'à 3 nuits le week-end.

En 2023, 77 personnes ont été orientées (74 en 2023, 60 en 2022) :

- 21 de l'hôpital de Libourne
- 16 des services de la mairie de Libourne (CCAS – service médiation)
- 14 de la mission locale - Réa'j - LEPI
- 3 HAJPL
- 11 des services du Lien (Accueil de Jour, PAMELA, LHSS)
- 4 des différentes MDS du territoire
- 1 CCAS de St Denis de Pile
- 3 du CEID
- 2 d'un mandataire judiciaire
- 1 du service des appartement de coordination thérapeutique
- 1 d'un avocat

5 personnes ne sont pas venues.

12 orientations concernent des femmes et 65 des hommes.



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Toutes les personnes hébergées bénéficient d'un accompagnement social personnalisé assuré par les deux éducatrices spécialisées

Les démarches les plus fréquentes :

- Demander une domiciliation ;
- Refaire les papiers d'identité (souvent perdus ou volés) ;
- Ouvrir les droits à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) ;
- Ouvrir les droits au RSA ;
- Faire la déclaration de revenus au centre des impôts ;
- Constituer la demande de logement social, rechercher un logement dans le parc privé ;
- Effectuer la demande d'hébergement sur le logiciel SI SIAO ;
- Orienter vers le soin en lien avec l'Equipe Mobile Précarité Psychiatrie (EMPP), la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS), l'Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA), les Lits Halte Soins Santé (LHSS) Mobiles ...

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



55 personnes accompagnées

748
entretiens réalisés



31 instructions de fiches SIAO	28 demandes de logement social
13 démarches autour du contingent prioritaire instruction	12 demandes de Carte Nationale d'Identité, titre de séjour
202 démarches autour de la santé	23 orientations au CCAS de Libourne pour la domiciliation
71 liens avec la justice	46 démarches autour du relogement
20 démarches auprès des impôts	73 démarches liées au traitement des dettes, au budget
30 contacts avec la Caisse des Allocations Familiales (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA)	13 démarches liées aux dossiers à la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH)
47 démarches liées à l'emploi	22 orientations vers les associations caritatives



LES PETITS PLUS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Possibilité de rencontrer la psychologue, salariée de l'association

7 résidents ont été vus en 2024. Les rencontres avec les résidents du CAUP se font à leur demande ou à celle de leurs éducatrices référentes par leurs observations de difficultés somatiques ou/et psychologiques chez ces derniers.

D'être en hébergement temporaire leur permet physiquement et psychiquement de se poser en tant qu'individu, et certains ont alors nécessité de faire un point sur leurs expériences de vie, sur les raisons de leurs effondrements de leurs situations de précarité et de rompre leurs isolements psychiques.

Cet espace leur permet de déposer leurs trajectoires de vie, de demander de l'aide, de pouvoir être accompagné dans des démarches de soins somatiques et psychologiques de longues durées et ce par orientation vers des structures de soins extérieures.

L'insertion socio professionnelle

Toutes les personnes orientées au CAUP avec une autorisation de travail sont rencontrées par la CIP.

28 personnes ont été accompagnées en 2024.

Ce sont essentiellement des hommes seuls, entre 40 et 50 ans La grande majorité des personnes orientées est originaire du territoire de la CALI. Ce public en plus d'autres difficultés d'ordre administratif, santé, familial, a un fort manque de qualification.

Ces personnes sont assez peu enclines à reprendre une formation (seulement deux d'entre elles sont rentrées à la formation « amorce de parcours » à Libourne) car elles expriment le souhait de vite retourner vers l'emploi. Le frein le plus pénalisant pour eux demeure la mobilité. Leur souhait se tourne en général vers les secteurs du bâtiment et l'entretien des espaces verts.

Des prescriptions sur les SIAE (structure d'insertion pour l'activité économique) sont régulièrement faites afin qu'elles puissent retrouver à leur rythme les repères d'un emploi salarié. 11 prescriptions au total : Isle et Dronne, Ferme deux Bouts, Librt et ARE 33 rive droite.

Lever les freins est essentiel, des orientations sont faites dès qu'elles le souhaitent vers la plateforme mobilité (connaître les différents moyens de transport, création de la carte mobilité, apprentissage du code et recherche de financement pour le permis), en les inscrivant de manière systématique à France Travail et en les accompagnant à leur premier RDV avec leur conseiller.

L'accent est mis sur les actions qui peuvent remettre ces personnes accueillies dans de bonnes conditions pour reprendre un emploi étape par étape : inscription France Travail, retracer le parcours professionnel, rechercher les appétences pour telle ou telle activité, redécouvrir leurs compétences.

LES COMMENTAIRES DE L'ÉQUIPE

Plusieurs points ont marqué l'année 2024 :

Rester pour exister : quand le CAUP devient repère

Durant l'été dernier, des personnes ayant bénéficié d'une mise à l'abri (15 nuits d'hébergement), se trouvaient contraintes de quitter la structure. Elles *attendaient désespérément, nuit et jour*, devant le portail du CAUP, que le 115 les réoriente.

Le CAUP a représenté pour nombre d'entre elles, un « refuge », un endroit sécurisant, permettant de vivre à nouveau du lien et de la considération. Beaucoup d'entre elles, ont « préféré » rester devant le CAUP, afin de bénéficier de l'entraide des personnes hébergées mais aussi d'assurer leur protection, puisqu'une présence éducative est assurée 24h/24 et des caméras de surveillance ont été installées sur la place. Chaque jour, les professionnels et les résidents assistaient, souvent impuissants, à cette détresse humaine et sociale.

Climat sous tension : précarité, promiscuité et incompréhension

L'accueil de jour et la structure d'hébergement étant situés au même endroit, l'intimité des résidents est compromise. Pendant les moments dédiés à l'accueil de jour, ces derniers peuvent se retrouver confrontés à un manque d'espace privé, générant ainsi inconfort et sentiment d'insécurité. Cette proximité constante peut nourrir des tensions entre les personnes mais aussi donner lieu à des vols. Un autre facteur aggravant de ces tensions réside dans la fréquentation majoritairement maghrébine de l'accueil de jour. La barrière de la langue et les différences culturelles contribuent à creuser un véritable fossé, créant un climat de division et d'incompréhension parmi les résidents.

Entre devoir professionnel et choix humain : la stabilisation en question

La place de stabilisation, si elle reste un droit pour les personnes à la rue, elle peut néanmoins devenir un sujet de débats au sein de l'équipe. L'affect se mêle alors souvent aux considérations professionnelles, rendant difficile une évaluation objective des besoins réels. De plus, la mise en place de cette place de stabilisation n'étant pas systématique, elle soulève un sentiment d'injustice parmi les usagers. La situation se complexifie davantage lorsque certaines personnes, dont le comportement peut nuire à l'harmonie du groupe, demandent à y être accueillies. Cette demande met l'équipe face à un dilemme : répondre à un droit légitime tout en préservant l'équilibre du collectif.

LES TÉMOIGNAGES DE L'ÉQUIPE

- L'année 2024 a été marquée par le **retour d'anciens résidents**. En tant que seul centre d'accueil d'urgence sur le territoire Libournais, le CAUP a accueilli de nouveau, des personnes pour lesquelles un accompagnement avait déjà été mis en place pendant plusieurs mois. Bien que chaque personne soit considérée comme acteur de son parcours, avec une part de responsabilité dans ses choix, ce retour a été difficile, tant pour les individus concernés que pour l'équipe. Ce retour a révélé que l'accompagnement proposé n'avait pas permis de trouver une solution durable, ravivant ainsi un sentiment d'échec, d'impuissance et de résignation. Il a aussi soulevé de nombreuses questions : comment poursuivre l'accompagnement de ces personnes ? La structure est-elle véritablement adaptée aux besoins spécifiques de chaque parcours ? Comment soutenir le pouvoir d'agir de l'individu tout en maintenant une approche bienveillante, sans préjugé et avec un regard neutre et objectif ?
- Soucieuse d'améliorer mes échanges aussi bien avec les personnes accompagnées qu'avec mes collègues, j'ai sollicité ma Direction afin d'effectuer une formation sur la **Communication Non Violente** qui m'a été accordée. A l'issue de cette année de formation, la CNV m'a apporté une transformation significative dans la manière dont j'interagis, tant sur le plan personnel que professionnel. Elle m'a permis de mieux comprendre et gérer mes émotions, et de favoriser un environnement de travail plus serein et collaboratif. Cette année de formation reste malgré tout insuffisante car la CNV est un processus qui demande à être intégré et nécessite une pratique régulière. Néanmoins, j'ai à cœur d'aider les personnes à nommer leurs émotions afin de verbaliser leurs besoins me permettant ainsi d'ajuster mon accompagnement auprès d'elles. (Mailys)
- Cette année, aucune **sortie extérieure** n'a pu être organisée, bien que cette demande ait été fréquemment exprimée par les résidents lors des réunions d'expression. Afin de répondre à leur souhait, nous leur avons proposé d'organiser eux-mêmes leurs sorties en groupe, avec la possibilité de bénéficier d'un accompagnement sur les temps de doublure. Cependant, cette initiative n'a pas suscité leur adhésion. Pour ma part, je considère que ces temps à l'extérieur sont essentiels, non seulement pour instaurer une relation différente de celle des entretiens formels, mais aussi pour observer le comportement des résidents dans un cadre extérieur. Cela permettrait d'identifier d'éventuelles difficultés à travailler en vue d'une réinsertion réussie. Ainsi, j'espère qu'en 2025, nous pourrions engager une réflexion collective sur l'instauration de sorties encadrées, afin d'enrichir nos modalités d'accompagnement et d'élargir notre champ d'intervention. (Théa)

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Le territoire du Libournais est confronté à une pénurie de médecins, impactant gravement **l'accès aux soins des résidents**. Nombre d'entre eux souffrent de troubles physiques et psychologiques sans possibilité d'amélioration, faute de professionnels de santé disponibles. La recherche d'un médecin traitant est un véritable défi, rendant l'accès aux soins spécialisés quasiment impossible. L'accompagnement vers des séjours de désintoxication a été particulièrement compliqué cette année. Plusieurs admissions prévues ont été annulées en raison de la fermeture de l'hôpital de secteur, due à un manque de personnel. Les résidents se sont ainsi retrouvés en attente d'une réouverture pour reprendre en main leur santé et avancer dans leur projet de vie. Face à cette situation, nous avons dû élargir notre champ d'intervention à plusieurs départements afin de garantir une prise en charge complète, nécessitant toutefois une organisation plus complexe. Lors de la prise de rendez-vous chez un médecin généraliste, plusieurs résidents ont été confrontés à des attitudes discriminantes. Leur situation d'hébergement précaire a parfois conduit à une minimisation de leurs souffrances, rendant l'accès aux soins encore plus difficile. Le manque d'estime de soi des personnes sans domicile, associé à ces refus implicites, entraîne souvent un abandon des démarches de santé. Lorsque nous accompagnons les résidents dans la prise de conscience de l'importance de leur santé, un accueil inadapté de la part des professionnels peut compromettre tout le travail de réinsertion mis en place. Afin de pallier ces difficultés, nous collaborons désormais avec l'équipe des LHSS Mobiles. À partir de 2025, cette coopération devrait permettre une meilleure prise en charge des résidents, notamment grâce à la présence de professionnels de santé lors des consultations, facilitant ainsi l'accès aux soins et renforçant l'accompagnement global.
- Cette année encore, les **délais de traitement des préconisations des fiches SIAO** ont été particulièrement longs, entraînant une démotivation des résidents face à l'annonce d'un délai minimal d'un an et demi pour espérer obtenir une place en CHRS insertion. Cette situation a également engendré un engorgement des places de stabilisation, certains résidents ayant dû patienter jusqu'à deux ans avant d'accéder à un logement accompagné. Face à ces délais excessifs, nous avons dû adapter nos stratégies d'accompagnement. Cela nous a conduits à modifier certaines préconisations initialement adaptées et soutenues en faveur d'un accompagnement plus allégé, nécessitant une plus grande autonomie et prise de responsabilités de la part des résidents. L'objectif de cette démarche est de leur offrir une meilleure opportunité d'accéder à un logement dans des délais plus raisonnables et ainsi éviter le découragement lié à l'attente prolongée.

L'EXPRESSION DES RÉSIDENTS

3 réunions de participation des résidents ont eu lieu les 18/06/2024, 27/08/2024 et 15/10/2024

Sont conviés tous les résidents, les salariés présents au planning et deux membres du bureau de l'association. La réunion est animée par la directrice adjointe, un compte-rendu est établi avec un résident et affiché dans la salle commune du centre.

L'objectif de ces rencontres est de faire le point sur l'organisation et le fonctionnement du centre. C'est un moment d'échange qui est avant tout convivial et qui permet de se poser et réfléchir ensemble pour améliorer les conditions d'hébergement.

Participants :

- le 18/06/2024 : 10 résidents, 1 membre du bureau, 4 salariées,
- le 27/08/2024 : 8 résidents, 4 professionnels du CAUP
- Le 15/10/2024 : 6 résidents, 1 membre du bureau, 3 professionnels

Les points abordés par les résidents :

- ✓ Fonctionnement du centre : gestion des tâches collectives, hygiène des WC, qualité des repas servis, consommation de l'alcool dans le centre
- ✓ Logistique : problème de température de l'eau chaude, qualité du papier WC, antenne dans les chambres, agent de nettoyage ne lave pas bien
- ✓ Collectivité : demande d'organiser des sorties en groupe

Les points abordés par l'équipe :

- Rappel des règles de vie : ne pas fumer dans les chambres
- Présentation du CVS, de l'élection

Grâce à ces rencontres, les conditions d'accueil s'améliorent au fil des années (achat d'un abris fumeur, d'un réfrigérateur pour les résidents, d'un chenil pour les chiens, ...).

LE TRAVAIL PARTENARIAL



Bonjour Madame *****,

Monsieur M**** sort de mon entretien.

Il avait plus de 15 mn de retard et il était alcoolisé mais, il est venu.

Grâce à vous d'ailleurs et je vous en remercie beaucoup.

Il a vu le Dr N**** ce jour, là encore grâce à vous, et doit entrer le 04 avril à SAINTE-FOY-LA-GRANDE pour une cure de sevrage (et on peut dire que là encore, c'est grâce à vous ... lol).

Le Dr N**** doit le revoir le 10 avril 2024.

Merci infiniment pour tout ce que vous faites, vraiment, je ne vous le dirai jamais assez.

Je vous souhaite une bonne fin de journée.

Cordialement

Mr G*****

Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

SPIP de la GIRONDE

Antenne de Libourne

50 rue des Chais

33 500 LIBOURNE

Téléphone : 05 57 55 37 81

Standard : 05 57 55 58 70

Mail du service : alip-libourne@justice.fr



Direction
de l'administration pénitentiaire



LES PETITES
ATTENTIONS À L'ÉQUIPE



Bonjour ma chère famille du CAUP !!!

J'espère que vous allez toutes et tous bien à part ma petite Théa qui a pris une petite grippe, la pauvre, sinon moi ça va à peu près, je m'accroche. Il y a des moments où je ne regrette pas comme tout le monde mais toute manière fallait le faire et je regrette pas. D'ailleurs j'ai beaucoup réfléchi, j'ai eu le temps pour cela, j'ai encore 15 jours donc ça peut être que du mieux. Le sport m'aide beaucoup. Je donne tout sérieux, je fais mes cours sérieusement, c'est 1 heure à chaque fois 3 fois la semaine, ça fait du bien au moral. vos appels, vous me manquez grave, vraiment, je pense à vous tous les jours, merci pour vos appels, ça me fait du bien car quand j'ai le cafard, que ça va pas, ça me redonne courage à chaque coup de tél, c'est gentil de votre part car les journées sont longues, là le temps est pourri donc je suis dans ma chambre à vous écrire car un peu triste aujourd'hui, pas d'activité, le prof n'est pas là donc ça va être long la journée et quand je sors dehors, j'entends parlé quasiment tous les jours de coke ou d'alcool donc je préfère m'isoler dans ma chambre. J'ai hâte d'avoir mes sous pour acheter une carte de tél pour écouter la musique, enfin m'occuper. Sinon, n'oubliez pas que je vous considère comme ma famille de cœur car à part mes enfants, mon frère et vous, beh je n'ai plus de famille donc croyez moi, je suis sincère, quand je vous dis que je vous considère comme ma famille. Avec tout ce que vous avez fait pour moi et mon frère, c'est grâce à vous car je ne sais pas où je serais sans vous, dans la merde. Je serais jamais assez reconnaissant pour tout ce que vous faites pour moi et mon frère. Ainsi pour Florence qui m'a trouvé un boulot, c'est gavé beau de sa part donc je ne veux pas vous décevoir, je vous promets que vous me verrez plus comme au début, à arriver minable. J'ai compris beaucoup de chose maintenant, j'ai bien fait de vous écouter car la preuve, je peux y arriver, là ça me manque pas, surement grâce aux cachets aussi mais c'est dans la tête, je sais que je peux le faire. L'alcool m'a causé que des problèmes plutôt que du bonheur alors que je cherche juste à être heureux. J'embête personne. Il me faut une femme qui « m'aime » et qui me guide aussi dans le bon chemin comme Théa par exemple. Si je pourrais avoir la chance un jour d'avoir une femme qui me comprend et qui m'apporte du bonheur pour moi, ça doit se trouver sur le marché. Je pense il y a bien quelqu'un qui voudra de moi un jour, bref inch allah !! comme on dit, sinon, je suis gavé content à chaque appel de vous, ça me redonne courage pour rien lâcher, vraiment



 bonjour ma chère famille du caup!!!

J'espère que vous allez toutes et tous bien à part ma petite Théa qui a pris une petite grippe, la pauvre, sinon moi ça va à peu près, je m'accroche. Il y a des moments où je ne regrette pas comme tout le monde mais toute manière fallait le faire et je regrette pas. D'ailleurs j'ai beaucoup réfléchi, j'ai eu le temps pour cela, j'ai encore 15 jours donc ça peut être que du mieux. Le sport m'aide beaucoup. Je donne tout sérieux, je fais mes cours sérieusement, c'est 1 heure à chaque fois 3 fois la semaine, ça fait du bien au moral. vos appels, vous me manquez grave, vraiment, je pense à vous tous les jours, merci pour vos appels, ça me fait du bien car quand j'ai le cafard, que ça va pas, ça me redonne courage à chaque coup de tél, c'est gentil de votre part car les journées sont longues, là le temps est pourri donc je suis dans ma chambre à vous écrire car un peu triste aujourd'hui, pas d'activité, le prof n'est pas là donc ça va être long la journée et quand je sors dehors, j'entends parlé quasiment tous les jours de coke ou d'alcool donc je préfère m'isoler dans ma chambre. J'ai hâte d'avoir mes sous pour acheter une carte de tél pour écouter la musique, enfin m'occuper. Sinon, n'oubliez pas que je vous considère comme ma famille de cœur car à part mes enfants, mon frère et vous, beh je n'ai plus de famille donc croyez moi, je suis sincère, quand je vous dis que je vous considère comme ma famille. Avec tout ce que vous avez fait pour moi et mon frère, c'est grâce à vous car je ne sais pas où je serais sans vous, dans la merde. Je serais jamais assez reconnaissant pour tout ce que vous faites pour moi et mon frère. Ainsi pour Florence qui m'a trouvé un boulot, c'est gavé beau de sa part donc je ne veux pas vous décevoir, je vous promets que vous me verrez plus comme au début, à arriver minable. J'ai compris beaucoup de chose maintenant, j'ai bien fait de vous écouter car la preuve, je peux y arriver, là ça me manque pas, surement grâce aux cachets aussi mais c'est dans la tête, je sais que je peux le faire. L'alcool m'a causé que des problèmes plutôt que du bonheur alors que je cherche juste à être heureux. J'embête personne. Il me faut une femme qui « m'aime » et qui me guide aussi dans le bon chemin comme Théa par exemple. Si je pourrais avoir la chance un jour d'avoir une femme qui me comprend et qui m'apporte du bonheur pour moi, ça doit se trouver sur le marché. Je pense il y a bien quelqu'un qui voudra de moi un jour, bref inch allah !! comme on dit, sinon, je suis gavé content à chaque appel de vous, ça me redonne courage pour rien lâcher, vraiment



Là on est le 25, ma petite Théa m'a appelé donc imaginez comment je suis content, quasiment 15 jours sans de nouvelle, c'était dur pour moi, heureusement j'ai eu ma petite Kaoutar, Mailys, Charlotte, Marie aussi j'ai eu au tél ma petite maman m'a zappé mais je sais c'est le dimanche, elle court partout ma Sylvie, je ne vous en veux pas. Un bisou pour Laëtitia, Patricia, Angelo, Mau (Loïc), Alexis, Elodie, Dorothée, Chantal et Cédric ainsi que ceux que j'ai oublié. Je pense à vous chaque jour qui passe vraiment vous me manquez, c'est fou ! Et c'est vraiment sincère tout ce que je dis vient de mon petit cœur qui bat fort pour vous. Sinon quoi dire de plus, à part un grand merci pour toutes les démarches que vous avez fait pour moi, merci Théa de m'avoir bougé le cul et de t'occuper de moi pour les papiers, je sais tu seras pas toujours là pour moi mais en tout cas tout ce que tu as fait, je ne l'oublierais jamais et tu le sais que je le pense. Je veux pas te décevoir et tu verras par toi même que je vais changer, arrêter de faire mon gamin, essayer de me débrouiller un peu seul, ce sera pas tout de suite mais à force je vais y arriver, récupérer mon permis, le travail va m'aider beaucoup et quand j'aurais envie de boire, j'irai courir ou marcher bref m'occuper. C'est ma des paroles en l'air, tu verras, je vais m'inscrire à Basic Fit promis, par pour le sac à dos (LOL). Non sérieusement, je suis motivé là et je vais faire tout pour que cela dure et que vous soyez fier de moi et au fait, j'ai oublié mes petites bénévoles Chantal, Dorothée et après je ne connais plus les prénoms mais vous savez, je vous respecte tous du fond du cœur et je vous envoie une carte de Périgueux, j'ai vu où Johnny crèche, elle est pas si loin la prison en fait, enfin vivement que je revienne faire mes preuves et vous verrez par vous-même comment je suis motivé et j'ai dit non, j'ai juste une fois merdé au début, on m'a offert une bière, trinqué avec lui mais quand tu vois les zombies, bah crois moi, je suis un rigolo à côté enfin je tiens le coup. A bientôt.

Anto qui vous aime fort.

Désolé pour les fautes mais tous ce que j'écris est sincère.

Là on est le 25 ma petite théa m'a appelé donc imaginez comment je suis content quasiment 15 jours sans de nouvelle c'était dur pour moi heureusement j'ai eu ma petite kaoutar, mailys, charlotte, marie aussi j'ai eu au tél ma petite maman m'a zappé mais je sais c'est le dimanche elle court partout ma sylvie je vous en veux pas un bisou pour laëtitia, patricia, angelo, mau (loïc) alexis, elodie, dorothée, chantal et cédric ainsi que ceux que j'ai oublié je pense à vous chaque jour qui passe vraiment vous me manquez c'est fou et c'est vraiment sincère tout ce que je dis vient de mon petit cœur qui bat fort pour vous. Sinon quoi dire de plus à part un grand merci pour toutes les démarches que vous avez fait pour moi merci théa de m'avoir bougé le cul et de t'occuper de moi pour les papiers je sais tu seras pas toujours là pour moi mais en tout cas tout ce que tu as fait je n'oublierais jamais et tu le sais que je le pense je veux pas te décevoir et tu verras par toi même que je vais changer arrêter de faire mon gamin essayer de me débrouiller un peu seul ce sera pas tout de suite mais à force je vais y arriver récupérer mon permis le travail va m'aider beaucoup et quand j'aurais envie de boire j'irai courir ou marcher bref m'occuper c'est pas des paroles en l'air tu verras je vais m'inscrire à basic fit promis par pour le sac à dos (lol) non sérieusement je suis motivé là et je vais faire tout pour que cela dure et que vous soyez fier de moi et au fait j'ai oublié mes petites bénévoles chantal dorothée et après je ne connais plus les prénoms mais vous savez je vous respecte tous du fond du cœur et je vous envoie une carte de périgueux j'ai vu où johnny crèche elle est pas si loin la prison en fait enfin vivement que je revienne faire mes preuves et vous verrez par vous-même comment je suis motivé et j'ai dit non j'ai juste une fois merdé au début on m'a offert une bière trinqué avec lui mais quand tu vois les zombies bah crois moi je suis un rigolo à côté enfin je tiens le coup. A bientôt.

Anto qui vous aime fort
Désolé pour les fautes mais tous ce que j'écris est sincère tntc

LES MOMENTS FORTS 2024

Théa, éducatrice spécialisée :

Dans le cadre du chapitre sur la précarité sociale et les acteurs du territoire, j'ai eu l'opportunité d'intervenir auprès de deux classes de Première ESS en tant qu'éducatrice spécialisée afin de présenter l'association LE LIEN, son rôle et les dispositifs mis en place pour accompagner les publics en situation de précarité.

Lors de ces échanges, j'ai d'abord introduit l'association en expliquant son champ d'action, ses missions et les publics que nous accompagnons. J'ai détaillé les

- L'accompagnement social et professionnel pour aider les personnes en difficulté à retrouver une stabilité et une autonomie.
- Les dispositifs d'urgence et d'insertion, qui permettent de répondre aux besoins essentiels des personnes en grande précarité, tout en les orientant vers des solutions plus durables.
- Le travail en réseau avec d'autres acteurs du territoire, comme les collectivités, les structures d'hébergement et les associations partenaires, afin d'offrir un accompagnement global et cohérent.



LES MOMENTS FORTS 2024

L'intervention a pu se terminer sur les questions des élèves qui s'interrogeaient sur les raisons des personnes qui se trouvent à la rue, les profils des bénéficiaires, les difficultés rencontrées sur le terrain, mais aussi sur les parcours professionnels possibles dans le domaine du travail social. Suite à ces interventions, j'ai été invitée à participer en tant que jurée à un mini-forum organisé avec l'association Enactus, au cours duquel les élèves ont présenté leurs projets entrepreneuriaux en lien avec l'ESS (Économie Sociale et Solidaire). Ce moment a été particulièrement enrichissant, car il a permis de voir comment les élèves avaient intégré les notions abordées en cours et lors de nos échanges.

Les projets présentés étaient variés et portaient sur des initiatives solidaires, visant à répondre à des problématiques sociales. En tant que jurée, mon rôle a été d'évaluer la pertinence et la faisabilité des projets, tout en apportant un regard professionnel sur leur impact potentiel. J'ai également pu conseiller les élèves sur des aspects concrets liés à la mise en place de dispositifs sociaux et aux partenariats possibles avec des structures existantes.

Ces interventions ont été une belle opportunité de sensibiliser les élèves aux réalités de la précarité et aux réponses apportées par les acteurs du territoire. Leur engagement et leur curiosité ont montré qu'il est essentiel d'inclure ce type d'échanges dans leur parcours éducatif, afin de les aider à comprendre les enjeux sociaux et à envisager des solutions innovantes.

Bilan d'activité 2024– CAUP



LES MOMENTS FORTS 2024

Maïlys :

En 2023, j'ai eu la chance de bénéficier d'un financement de l'association pour suivre une formation en Communication Non Violente (CNV) d'une durée de 10 mois. À l'issue de cette formation, en 2024, la Ligue de l'Enseignement m'a sollicitée pour co-animer un atelier CNV au centre pénitentiaire de Gradignan. Ces ateliers se sont déroulés sur cinq jours.

Cette expérience m'a permis de développer et de renforcer plusieurs compétences professionnelles, telles que la gestion de groupe, la résolution de conflits, l'adaptation des contenus aux besoins spécifiques du public, ainsi que ma capacité à intervenir dans des environnements sensibles.

Les objectifs :

- Développement personnel des détenus: Mieux comprendre leurs émotions et besoins, souvent enfouis ou ignorés. Améliorer leur expression de manière respectueuse, au lieu de recourir à l'agressivité ou au repli. Reprendre confiance en eux et en leur capacité à créer du lien
- Prévention de la violence : La CNV aide à désamorcer les conflits avant qu'ils n'exploient. Elle permet de remplacer la logique de domination par une logique de coopération.
- Responsabilisation et prise de conscience. Les ateliers CNV encouragent à reconnaître l'impact de ses actes sur soi et les autres .Cela peut être un levier puissant pour cheminer vers la réparation, la réconciliation et la résilience.



LES MOMENTS FORTS 2024

Banlieues Santé mène depuis plusieurs années en partenariat avec la Fondation L'Oréal un projet de Salon de soins et de bien-être itinérant. En 2024, le Salon est reparti en tournée pour arpenter pendant 6 mois les régions Ile-de-France, Hauts-de-France, Grand Est, Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine, afin de proposer des ateliers de soins de socio-esthétique à des femmes accompagnées par différentes structures sociales et associations partenaires sur les territoires.

Il s'est arrêté à Libourne le 20/11/2024

3 résidentes du CAUP ont participé à cette action. Elles ont adoré !



OBJECTIFS CPOM

S'ASSURER DE LA FLUIDITÉ DE LA STRUCTURE EN MAÎTRISANT LES DURÉES DE SÉJOUR

		Réalisés 2023	Objectifs 2024	Réalisés 2024
Réduction de l'accueil des personnes accueillies dont la durée de séjour excède 18 mois sans évaluation sociale active et demande de logement social	Pourcentage des personnes présentes au 31/12 dont la durée de séjour est supérieure à 3 mois	50 %	20%	60 %
	Sur le total des personnes présentes au 31/12 dont la durée de séjour est supérieure à 6 mois : *pourcentage de personnes à droits complets ayant déposé une demande de logement social	100 %	100%	100%
Réduire les séjours de très longues durées	Pourcentage des personnes présentes au 31/12 dont la durée de séjour est supérieure à 6 mois	25%	15%	40%

OBJECTIFS CPOM

AMÉLIORER LA GESTION ET OPTIMISER L'EMPLOI DES RESSOURCES

		Réalisés 2023	Objectifs 2024	Réalisés 2024
Mesurer l'effectivité de l'accueil dans les établissements	Nombre de journées réalisées pendant l'année N / nombre de journées théoriques pendant l'année N (= nombre de places financées x 365 jours)	99,7 %	97 %	100,7 %

OBJECTIFS CPOM

FAVORISER LES SORTIES POSITIVES

		Réalisés 2023	Objectifs 2024	Réalisés 2024
Suivre les sorties effectuées dans l'année et la nature des dispositifs de sortie	Nombre de personnes sorties sur l'année N / nombre de places sur l'année N			
	Nombre de personnes sorties vers un logement de droit commun (parc privé ou social) sur l'année N / nombre de personnes sorties sur l'année N	6 %	2%	1 %
	Nombre de personnes sorties vers un logement adapté sur l'année N / nombre de personnes sorties sur l'année N	3 %	1%	1 %
	Nb de personnes sorties vers un autre dispositif d'hébergement sur l'année N / nb de personnes sorties sur l'année N	14 %	10%	4%
	Nb de personnes sorties sans solution sur l'année N / nb de personnes sorties sur l'année N	70,5%	85%	91,5%
	Nombre de personnes sorties « autres » (dispositif sanitaire, médico-social...) sur l'année N / nombre de personnes sorties sur l'année N	6,5%	2%	2,5%

OBJECTIFS CPOM

FAVORISER LES SORTIES POSITIVES

		Réalisés 2023	Objectifs 2024	Réalisés 2024
Garantir un travail en collaboration avec les SIAO pour la prise en charge des situations complexes	Nombre de refus d'une orientation par la structure pendant l'année N / nombre d'orientations SIAO pendant l'année		5%	
	Nombre de refus d'une orientation par le ménage pendant l'année / nombre d'orientations SIAO pendant l'année			

OBJECTIFS CPOM

MISE EN ŒUVRE DES CONDITIONS PRÉALABLES À L'ACCÈS À UN LOGEMENT

		Réalisés 2023	Objectifs 2024	Réalisés 2024
S'assurer de l'activation des leviers d'accompagnement nécessaires à l'accès vers un logement	Nombre de personnes à droits complets disposant d'une demande de logement social active au 31/12 / nombre de personnes hébergées au 31 décembre de l'année N-1	80 %	60%	80%

OBJECTIFS CPOM

MISE EN ŒUVRE DES CONDITIONS PRÉALABLES À L'ACCÈS À L'EMPLOI

		Réalisés 2023	Objectifs 2024	Réalisés 2024
S'assurer de l'activation des leviers d'accompagnement nécessaires à l'accès vers l'emploi	Nombre de personnes sortis vers l'emploi (CDD, CDI, intérim, IAE) ou la formation (diplômante, qualifiante) dans l'année/Nombre de personnes sorties	8%	15%	9%
	Nombre de personnes entrées sans emploi et sorties avec emploi (ou formation) sur l'année N / Nombre de personnes entrées sans emploi et sorties sur l'année N	8%	15%	8%